



Union Générale des Ingénieurs Cadres Techniciens

UGICT RATP - 85, Rue Charlot - 75003 Paris

Tél : 01 44 78 52 45 - Intérieur : 58 770 - Fax : 01 44 78 53 57

Mail : orga.ugict.ratp@gmail.com - Internet : ugict.cgt-ratp.fr

Bulletin d'adhésion

Se syndiquer c'est se donner la liberté d'agir. Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits.

*Se syndiquer pour s'informer,
se défendre, gagner des droits
nouveaux pour tou.te.s*

Être syndiqué.e c'est faire le choix de l'émancipation du salariat, accéder aux formations syndicales proposées ; être conseillé.e et défendu.e, faire valoir ses idées et opinions dans le débat et participer à la démocratie syndicale.

Chacun compte pour un, le point de vue de chacun est important, chaque salarié.e a sa place dans le syndicat.

Payer sa cotisation, c'est se donner les moyens de l'action collective. C'est affirmer que le monde du travail doit être solidaire. La cotisation sert à l'expression et au fonctionnement de l'organisation (tracts, affiches, presse, organisations de réunions, de formations syndicales, d'actions...). Elle sert aussi au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations à tous les niveaux, ainsi qu'à la solidarité avec des secteurs en lutte. La cotisation est égale à 1% du salaire. Elle est déductible, à hauteur de 66%, de l'impôt sur le revenu.

La secrétaire générale : Céline CASSOU

Renseignements RATP	
Nom.....	Catégorie : Cadre - Maîtrise - Tech. Sup - Opérateur
Prénom.....	Direction / BU / Département / Filiale
Matricule	Emploi
Date de naissance	Attachement.....
Adresse	Code courrier intérieur.....
.....	Mail RATP.....
Code postal.....	Montant cotisation / mois €
Ville.....	Désirez-vous suivre une formation Oui ☐
Téléphone portable	syndicale ? Non ☐
Mail personnel.....	

Autorisation de prélèvement - SEPA	Autorisation de prélèvement - En signant ce formulaire de mandat, j'autorise l'UGICT/CGT-RATP à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de l'UGICT/CGT-RATP. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit	
	NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR	NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER
		
		
		
COMPTES À DÉBITER IBAN		NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER
.....		Syndicat confédéré CGT
.....		Agents d'encadrement,
.....		techniciens,
.....		bureaux et assimilés RATP
N° BIC		85, Rue Charlot
.....		75003 PARIS
N° ICS FR64ZZZ483373		
Date :		Signature :